

Journée « Accès à la culture pour tous »  
Marseille, 27 novembre 2013

**Mot d'introduction** de Patrick Kanner, Président national de l'UNCCAS

**Seul le discours prononcé fait foi**

- Aucune autre ville que Marseille, bien nommée capitale culturelle européenne en 2013, ne pouvait mieux accueillir cette demi-journée de débat sur l'accès à la culture pour tous !
- Je me joins naturellement à Sylvie Carrega pour remercier l'ensemble des intervenants de cette journée :
  - mesdames et messieurs les représentants de l'Etat,
  - mesdames et messieurs les responsables associatifs locaux, nationaux et européens,
  - mesdames et messieurs les élus locaux, chers collègues.
- Je dirais tout d'abord que nous avons souhaité placer ces travaux de manière volontaire, pour ne pas dire militante, sous le postulat suivant : la culture est un droit !
- Partant de ce postulat partagé, rendre la culture et les loisirs accessibles à tous devient donc un devoir pour les organisations que nous représentons et qui, toutes à leur niveau, contribuent à garantir l'accès aux droits de nos concitoyens et parmi eux les plus démunis.
- Pour autant, une fois que nous avons dit cela, comment fait-on... ?  
Car lorsque nous y regardons de plus près, de nombreux droits économiques et sociaux sont venus s'ajouter progressivement aux droits fondamentaux. Je pense par exemple au droit au logement, à la santé ou aux prestations sociales...  
Crise économique aidant, la question de l'effectivité de ces droits, pourtant essentiels, se pose quotidiennement.
- Alors que dire du droit à la culture... !  
Ce droit est certes reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a été réaffirmé, noir sur blanc, dans la loi de lutte contre l'exclusion de 1998 et promu, encore récemment dans la déclaration du Conseil de l'Europe (lors de la 10ème conférence des ministres de la culture, en avril dernier).  
Pourtant, ce droit est vécu, ou perçu le plus souvent, comme accessoire au regard de la satisfaction des biens essentiels que j'évoquais à l'instant : se loger ou prendre soin de santé.

- Aussi faut-il sans doute être pragmatique. Au-delà des textes fondamentaux, bien sûr nécessaires, l'accès à la culture se joue, aussi et surtout, au plus près des usagers, en allant à leur rencontre et non pas simplement en ouvrant grand les portes des théâtres ou des salles de spectacles !
- Car l'un des freins à l'accès à la culture des plus démunis réside, sans aucun doute, dans cette forme d'auto-exclusion dont sont victimes ceux-là mêmes qui, pour des raisons économiques ou sociales, n'osent pas, pensent que la culture n'est pas pour eux, se disent qu'ils ont d'autres priorités... Et on les comprend ! Passés les grands discours incantatoires, le choix peut en effet s'avérer particulièrement réduit entre les nourritures du corps et celles de l'esprit !
- D'où l'intérêt d'aller au-devant des usagers, de convaincre les partenaires, pour lutter contre les a priori et les appréhensions ou les représentations de chacun. Et le jeu en vaut la chandelle !
- Les intervenants de cette journée partageront avec moi cette idée selon laquelle l'accès à la culture et aux loisirs des plus démunis encourage leur participation à la vie de la cité, les conforte dans leur rôle de citoyen à part entière et permet de lutter contre leur isolement.
- Et tout le monde a à y gagner. En renforçant l'accès aux droits des plus démunis, en les rendant acteurs (parfois dans tous les sens du terme !), en créant les conditions qui leur permettent de jouer d'égal à égal avec les plus favorisés et de profiter pleinement de leur environnement social, culturel, intellectuel et de loisirs, nous agissons au profit de l'ensemble de la collectivité.
- La dynamique individuelle, dès lors qu'elle est encouragée et accompagnée, rejailit de manière positive et vertueuse sur la dynamique collective du bien vivre ensemble.
- A l'heure où certains discours opportunistes cultivent le chacun pour soi et la peur de l'autre, il est important de redire tout l'intérêt des projets que vous portez, et que nous portons, localement.
- Saviez-vous, par exemple, que dans le champ de la lutte contre l'exclusion, le second type d'intervention le plus fréquent des CCAS, après l'aide alimentaire, est justement l'accès à la culture et aux loisirs ! Les actions sont nombreuses et variées : aides financières, aides au départ en vacances, au paiement d'activités de loisirs ou sportives, conventions avec des lieux de spectacle, aide à l'utilisation d'Internet, aide aux devoirs, gestion de centres sociaux, etc.

- Au plan national, certaines mesures ont été inscrites dans le plan de lutte contre la pauvreté. Et c'est mieux ! Les actions menées en matière d'accès à la culture et aux loisirs renvoient en effet à d'autres sujets majeurs que sont la lutte contre l'illettrisme, la fracture numérique et donc l'équité territoriale, la lutte contre l'isolement au sens large...
- Ces actions obligent, de fait, de nombreux acteurs à travailler ensemble : artistes, professionnels de la culture, associations œuvrant dans le champ de l'Éducation populaire, la solidarité et l'insertion, établissements publics nationaux, collectivités locales... et bien sûr : usagers !
- Pour toutes ces raisons, je me réjouis de la tenue de cette journée, à la fois pour valoriser les initiatives locales innovantes mais aussi pour réaffirmer ce besoin collectif de cultiver notre jardin !